

CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

Commission de gestion 2019-2020

Préavis municipal N° 06-2019

relatif à une demande de crédit de CHF 85'200 pour la révision du plan général d'affectation

Rapport de la Commission de gestion

Au Conseil général de Saubraz

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion, composée de :

Mesdames,

Julie Sprunger

Jeanine Isch

Sandrine Bonvin

Messieurs,

Didier Barbay

Laurent Liardon

Bernard Arnoldi

Philippe Maillard

s'est réunie les 23, 25 et 30 septembre 2019.

La Commission de gestion a été reçue par la Municipalité le 11 septembre 2019 et a étudié le préavis pour la révision du plan général d'affectation.

La révision du plan général d'affectation est une obligation du Canton. Cette étude pourrait bénéficier d'une subvention cantonale de 40% maximum.

Selon les explications données à la Commission de gestion par le syndic, la dépense serait répartie sur 2 à 3 ans. Dès lors, la Commission de gestion estime que cette dépense pourrait être financée par la trésorerie courante et/ou avec une subvention uniquement. Un emprunt bancaire ne serait pas nécessaire selon l'avis de la Commission de gestion.

La Commission de gestion demande d'amender le point 3 de la conclusion du préavis comme suit : d'autoriser le financement par les subventions et la trésorerie courante.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de gestion vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

D'accepter le préavis municipal n° 06-2019, amendé.

Pour la Commission:

Julie Sprunger

Philippe Maillard

Laurent Liardon

Jeanine Isch

Sandrine Bonvin

Didier Barbay

Bernard Arnoldi

Ainsi fait à Saubraz, le 30 septembre 2019